



une force en mouvement

Le Président

LETTRE OUVERTE

Philippe COLLIN
Porte-parole
Confédération Paysanne
104 rue Robespierre
93170 BAGNOLET

PARIS, le 29 janvier 2013

Monsieur le Porte-parole,

J'ai pris connaissance de votre lettre ouverte du 25 janvier dernier, relatif à la campagne électorale pour les prochaines élections « Chambres d'Agriculture ».

Je vous réaffirme ce qui est connu de tous : Coop de France est une Fédération d'entreprises, la fédération des coopératives agricoles et agroalimentaires. Nous ne sommes pas le syndicat des paysans adhérents des coopératives ; nous ne le revendiquons pas et cela ne correspond pas à notre objet social ; Il n'y a aucune confusion possible à ce sujet.

Dès lors, les élus du collège « Coopération – mutualité » auront à faire leur choix lors de l'élection des futurs Présidents des Chambres d'Agriculture, selon leur propre vision et sans que Coop de France, n'y fasse acte d'une quelconque autorité.

Cependant, il est extrêmement important de souhaiter une forte mobilisation, pour une élection qui exprime une orientation claire ; ce choix devant s'opérer en fonction d'une organisation économique forte et puissante que nous appelons de nos vœux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Porte-parole, à l'expression de mes salutations distinguées

Philippe MANGIN